

■ **Hartlake SA**, précédemment à Genève (FOSC du 29.12.2003, p. 9). Statuts primitifs du 18 décembre 2003 modifiés en conséquence le 19 juillet 2004. Siège transféré à Nyon, avenue Reverdil 8, c/o Continental Capital Markets S.A. But: prise, achat, vente, administration et gestion de participations dans des sociétés ou entreprises, à l'exclusion d'opérations soumises à la LFAIE. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000 actions au porteur de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Johnson Graham, du Royaume-Uni, à Nyon, avec signature individuelle. Réviseur: FDL Fiduciaire du Léman SA, à Confignon.

Journal no 7696 du 22.07.2004
(02381228 / CH-660.2.547.003-1)